

# VINICULTURE La composition du premier assemblage valaisan reste la même. Pas de new dôle AOC en vue

FRANCE MASSY

La Marque Valais, qui avait planché – avec les trois seules caves certifiées Valais Excellence (Provins, Varone et Rouvinez) – sur une new dôle labellisée, doit travailler sur une autre alternative. Les puristes, et ils sont nombreux, peuvent se réjouir. En effet, l'IVV ne déposera pas une demande de modification de l'art. 55 de l'ordonnance de la vigne et du vin.

L'organisme faïtier de la viticulture valaisanne avait lancé le débat au sein de ses différentes familles (voir «Le Nouvelliste» du 16 mai 2013), mais ces dernières n'ont pas voulu entrer en matière.

## Un nouvel assemblage malgré tout?

Les trois caves concernées envisagent tout de même de mettre sur le marché un produit plus adapté au goût du consommateur selon l'étude menée par la Marque Valais – à base de pinot noir-gamay et environ 30% de spécialités – et qui permettrait de valoriser au mieux l'encépagement rouge du canton.

Mais il faut aujourd'hui penser à un nom différent. Une tout autre démarche en termes de communication s'impose.

Car si, à l'instar de la Marque Valais, certains avaient rêvé d'adapter la définition de la dôle à l'encépagement du vignoble valaisan en vue d'obtenir un nouvel assemblage pour séduire le grand public, ils devront trouver un autre nom pour le faire.

Le mot dôle reste exclusivement réservé à un assemblage de 85% de pinot noir-gamay avec une dominante pinot et une autorisation d'ajouter 15% de spécialités.



Même si la dôle est connue de 94% des Suisses, elle peine à se vendre. BITTEL/A



«Depuis septembre, la dôle et le fendant ont droit à un visuel dans nos publicités.»

GÉRARD-PHILIPPE MABILLARD DIRECTEUR DE L'IVV

## L'IVV mise sur sa campagne pub

Au micro de Fabrice Germainier (Rhône FM), Paul-André Roux, président de l'IVV, a déclaré hier que des moyens seraient mis à disposition de la promotion du premier assemblage valaisan. Gérard-Philippe Mabillard précise: «Depuis sep-

tembre 2012, nous avons rajouté pour nos campagnes publicitaires un visuel pour la dôle et le fendant. Jusque-là, seules les spécialités y avaient droit. Nous sommes très attentifs à ces vins qui représentent une forte part de la production valaisanne. Ainsi, comme le dernier «Market magazine» a consacré un

(Boven), nous avons décidé de prolonger l'impact de la dôle AOC du Valais en réservant un espace publicitaire dans la 4e de couverture du «Market magazine» de juin.»

Tout ça, avec des moyens de promotion réduits car l'Etat a diminué son soutien à l'IVV. Difficile d'être plus performant.

Dans l'étude M.I.S Trend, commandée par Swiss Wine promotion début 2013, s'agissant de notoriété spontanée, les vins du Valais arrivent nettement en tête (99% des sondés les connaissent). Dôle et fendant sont connus par 94% des personnes interrogées (en comparaison, la petite arvine par seulement 49% du public et le cornalin 38%), mais pourtant les ventes de la dôle sont en baisse. Dur, dur... ○



Les ponts de l'autoroute A9, situés au-dessus de l'Avançon près de Bex, ont besoin d'être assainis. CP

## AUTOROUTE A9

# Des travaux à la hauteur de Bex débuteront lundi

Dès lundi et jusqu'au 4 octobre, les ponts autoroutiers construits au-dessus de l'Avançon à la hauteur de Bex seront assainis. «La structure de ces viaducs vieux de 37 ans a perdu toute souplesse et n'absorbe plus les mouvements naturels de l'ouvrage, ce qui risque de provoquer des dégâts importants, surtout en cas de séisme», souligne l'Office fédéral des routes. «De plus, ils ne sont pas conformes aux nouvelles règles de sécurité. Leur équipement (bordures, glissières, etc.) doit être adapté aux standards actuels. Autres buts de ces travaux: garantir la pérennité des ouvrages, diminuer les frais d'entretien et améliorer le confort

des usagers et des riverains (réduction des émissions sonores grâce à la suppression d'une partie des joints métalliques).»

Le chantier se déroule en plusieurs étapes. Pour les travaux préparatoires du 3 juin au 21 juin, des réductions de voies sont prévues seulement hors des heures de pointe. Pour les travaux principaux, du 24 juin jusqu'au 4 octobre, les quatre voies de circulation seront maintenues en permanence, mais des réductions de largeur et de vitesse seront mises en place.

L'autoroute A9 ne sera donc jamais totalement fermée au trafic. ○ FZ/C

## JASS CLUB 13ÉTOILES

# Résultats d'Ovronnaz

56 équipes ont participé aux 12 heures d'Ovronnaz. La victoire a finalement souri à la paire formée de Michel Geiger et Fabrice Rapalli de Vétroz. Celle-ci devance dans l'ordre Olivier Curty et André Spichy (Fribourg), Eddy Cheseaux et Raymond Michellod (Leytron), Poupette et Kiko Curty (Fribourg) et Françoise et Simone Blanchet (Ovronnaz).

La saison 2012/2013 trouvera son épilogue avec l'assemblée générale du club, le samedi 8 juin 2013, à 13 h 45, au Café du Cercle à Fully. ○ GB/C

## PRÉCISION

# Rendons à César...

La photo de Mahmoud Chouki, guitariste marocain qui se produira le jeudi 6 juin avec la soprano Laure Barras ainsi que le samedi 8 juin avec Alaa Zouiten, Stéphane Chappuis, Xavier Moillen et Samuel Pont, dans le cadre des Rencontres Orient-Occident au château Mercier à Sierre, est l'œuvre du photographe Michel Wernimont. Nous l'avons créditée LDD.

Nos excuses à son auteur. ○

# RÉSIDENCES SECONDAIRES Les arrêts du TF vont rendre nuls les permis de construire délivrés après le 11 mars 2012 contre lesquels Helvetia Nostra a fait recours.

## 1300 oppositions sur des permis de construire

Les juges fédéraux ont reconnu, le 22 mai, la légitimité de recourir contre les constructions de résidences secondaires à Helvetia Nostra et fixé ont l'applicabilité de l'initiative

Weber au 11 mars 2012. Faisant suite à ces décisions, plusieurs permis de construire ne seront pas octroyés. Reste à savoir combien. En effet, ce ne sont pas moins de 1300 oppositions qui

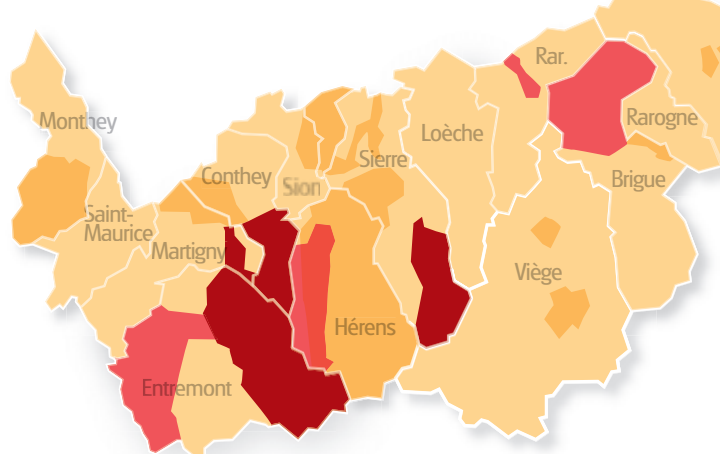
ont été formulées par l'association de Franz Weber depuis la date du vote.

Le Service des affaires intérieures et communales de l'État du Valais nous a indiqué le nombre de requêtes et recours par communes, déposés par Helvetia Nostra. On ne peut déduire le nombre de permis de construire qui seront effectivement invalidés puisque l'on sait que plusieurs oppositions portent sur des projets de résidences principales. Ces chiffres sont donc intégrés dans une échelle laissant apparaître les communes qui seront les plus touchées par l'arrêt du Tribunal fédéral de celles plus épargnées. Seules 4 communes enregistrent plus de 100 requêtes ou recours déposés et seront vraisemblablement les plus touchées par les annulations de permis de construire. A savoir les

communes de Bagnes, Riddes, Nendaz et Anniviers. ○ JW

## REQUÊTES ET RECOURS DÉPOSÉS PAR HELVETIA NOSTRA PAR COMMUNES

- Plus de 100 (Riddes, Bagnes, Nendaz et Anniviers)
- Entre 50 et 100 (Orsières, Hérémence, Naters, Wiler)
- Entre 10 et 50
- Moins de 10



PUBLICITÉ

Promotion Santé Suisse

### 2 juin 2013

SIEN-SIERRE de 10 h à 17 h  
SITTEN-SIDERS 10 bis 17 Uhr

## A vélo, en rollers, en trottinette...

De 10 h à 17 h, 38 km de routes principales sans circulation motorisée vous attendent entre Sion et Sierre. 7 aires d'animations vous accueillent tout au long du parcours.

[www.slowUp.ch](http://www.slowUp.ch)

# SlowUp

Valais

[www.slowUp.ch](http://www.slowUp.ch)

Principaux sponsors nationaux

Sponsors nationaux

Sponsors régionaux

Partenaires médias